Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1543

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
domainepublic.ch

La Comco contre la concurrence

Edipresse peut donc absorber le groupe Corbaz propriétaire de *La Presse Riviera* et de *La Presse Nord Vaudois*. En donnant son accord, la Commission de la concurrence (Comco) accepte de voir disparaître toute compétition sur le marché des quotidiens vaudois. Une alternative était pourtant à portée de main. Le groupe Hersant, nouveau venu en Suisse romande, était prêt à reprendre les deux titres de Corbaz. Avec *La Côte* qu'il détient déjà, le groupe français pouvait créer un pôle éditorial vaudois économiquement viable qui aurait fait un heureux contrepoids à la domination écrasante d'Edipresse.

La Commission de la concurrence semble avoir succombé au réflexe nationaliste. Hostile à l'intrus étranger, elle a donné sa préférence au monopole vaudois. Et pourtant la loi fédérale qui dicte son action ignore la notion de nationalité. Pour masquer son recul, la Comco pose d'apparentes conditions restrictives à Edipresse. Le groupe lausannois doit céder 4,5% de ses actions au capital du *Nouvelliste* et quitter le conseil d'administration du journal valaisan. Le sacrifice est nul. Il ne remet en aucune façon en question la stratégie - très logique - de développement d'Edipresse en Suisse romande.

Le marché romand des quotidiens n'existe que pour deux titres: le haut de gamme occupé par *Le Temps* et le bas avec le *Matin*. Les autres titres «tous publics» ont une assise exclusivement cantonale. *La Liberté* est fribourgeoise, *Le Quotidien jurassien* ne quitte pas sa terre natale. Edipresse se désintéresse et se dégage de ces marchés secondaires pour se satisfaire - si l'on peut dire - des gros morceaux que sont Genève et Vaud ainsi que des deux titres à vocation romande.

Les contraintes économiques ne permettent pas de partager les marchés cantonaux. La fusion entre *L'Impartial* et *L'Express* en est la preuve la plus récente. Mais, par sa dimension, le canton de Vaud fait exception. A côté de *24heures*, une presse locale a pu survivre à la Côte, sur la Riviera et au Nord vaudois. Le canton aurait donc pu se permettre le luxe de la diversité. Le pool des titres locaux envisagé par Hersant aurait permis la constitution d'une rédaction vaudoise qui aurait apporté une heureuse diversité pour le public. Il aurait aussi offert aux journalistes romands un employeur supplémentaire bienvenu.

La Commission de la concurrence semble avoir succombé au réflexe nationaliste. Hostile à l'intrus étranger, elle a donné sa préférence au monopole vaudois.

En acceptant la fusion entre *Le Nouveau Quotidien* et *Le Journal de Genève*, la Commission de la concurrence faisait tout juste. Elle reconnaissait, pragmatiquement, qu'il n'y avait pas de place pour deux quotidiens haut de gamme sur le marché romand. En laissant aujourd'hui le champ libre à Edipresse en terre vaudoise, elle a failli à sa tâche qui est, faut-il le rappeler, de sauvegarder la concurrence. AT

Sommaire

Réforme de l'administration: Un projet politique (p. 2)

Migrations: Balayons d'abord devant notre porte (p. 3)

Sciences sociales: L'héritage d'Ivan Illich (p. 4)

Point de vue: C'est aux pays riches de subventionner les paysans du tiers-monde (p. 5)

Génie génétique: Maîtriser le clonage (p. 6)

Prostitution: Vers une approche féministe (p. 7)

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

10 janvier 2003
Domaine Public nº 1543
Depuis quarante ans,
un regard différent sur l'actualité